

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU
S.I. ASSAINISSEMENT VIDOURLE ET BENOVIE
DU 06 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le six avril, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 18h00, en session ordinaire, à l'Espace Lawrence Durrell, à Sommières, sous la présidence de Madame MARTIN-GUIGNERY.

Date de convocation : 31 mars 2023

Date d'affichage de la convocation : 31 mars 2023

Nombre de délégués titulaires : 13

Nombre de délégués suppléants : 4

Présents : 9

Votants : 11

- **MEMBRES PRESENTS A VOIX DELIBERATIVE**

Boisseron : Corinne PEYRARD.

Saussines : Gérard ESPINOSA, Michel GACHES.

Sommières : Patrick CAMPABADAL Serge CODEMO, Arlette SCHNEIDER, Jean-François LOUVET.

Villevieille : Marc BERTHE, Christel MARTIN – GUIGNERY.

- **MEMBRES PRESENTS A VOIX CONSULTATIVE**

Néant

- **MEMBRES EXCUSES**

Boisseron : Bernard BRIDIER, Jean REVERSAT (**procuration à Corinne PEYRARD**), Loïc FATACCIOLI (suppléant).

Saussines : Pauline MIQUEL, Nicolas BAUDESSEAU (suppléant).

Sommières : Ombeline MERCEREAU suppléé par Jean-François LOUVET.

Villevieille : Philippe RENOU (**procuration à Marc BERTHE**), Jean-Louis MAILLE (suppléant).

- **SECRETAIRE DE SEANCE**

Serge CODEMO.

- **INTERVENANTS**

Pierrick ROLLANDT, Sophie SCARPITTA.

2023-04.01) APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF

Madame la Présidente présente le projet de budget primitif de l'exercice 2023, établi conformément aux décisions prises lors du débat d'orientation budgétaire, qui s'est tenu le 9 mars 2023.

I - Section d'exploitation

1. Comptes de recettes

Chapitre	Nature des Recettes	Montant
013	Atténuation de charges	500 €
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	532 000 €
74	Subvention d'exploitation	30 000 €
75	Autres produits de gestion courante	500 €
77	Produits exceptionnels	1 000 €
042	Amortissements des subventions	126 000 €
	TOTAL	690 000 €

2. Comptes de dépenses

Chapitre	Nature des charges	Montant
011	Charges à caractère général	55 000 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	133 000 €
65	Autres charges de gestion courante	22 500 €
66	Charges financières	500 €
67	Charges exceptionnelles	9 000 €
042	Amortissements des immobilisations	270 000 €
023	Virement à la section d'investissement	200 000 €
	TOTAL	690 000 €

La section d'exploitation s'équilibre à 690 000 €. Compte tenu de l'estimation des dépenses et des recettes, la section d'exploitation permet de dégager un virement à la section d'investissement d'un montant de **200 000 €**.

II - Section d'investissement

1. Comptes de recettes

Chapitre	Nature des Recettes	Montant
001	Solde d'investissement reporté	863 013,42 €
10	Excédent de fonctionnement capitalisé	306 771,14 €
13	Subventions d'investissement	55 000,44 €
021	Virement de la section d'exploitation	200 000,00 €
040	Amortissements	270 000,00 €
041	Opérations d'ordre "patrimoniales"	10 000,00 €
	TOTAL	1 704 785,00 €

2. Comptes de dépenses

Chapitre	Nature des charges	Montant
16	Emprunts et dettes	5 500,00 €
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	300 000,00 €
23	Immobilisations corporelles en cours	1 253 285,00 €
040	Amortissements subventions	126 000,00 €
041	Opérations d'ordre "patrimoniales"	10 000,00 €
	TOTAL	1 704 785,00 €

La section d'investissement s'équilibre à 1 704 785 €.

Il est demandé au Comité Syndical de se prononcer sur le budget primitif de l'exercice 2023 proposé.

Mise au vote :

Votants : 11

Votes pour : 11

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le budget primitif du SIA Vidourle et Bénovie pour l'exercice 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

La Présidente
Christel MARTIN-GUIGNERY



REÇU EN PREFECTURE

Le 07/04/2023

Approuvé en conseil de la commune

99_0E-1011-253003255-20230406-2023_04_01_